

Reflots ^{N°212}



www.mairie-vaux-le-penil.fr

Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Avril 2017



Académie de karaté : transmission de valeurs

Dans ce numéro...



Le budget 2017 p.3



Élection présidentielle
les 23 avril et 7 mai p.4



Les Pieds Tanqués p.6



Accueil des nouveaux habitants

Renouant avec une tradition remontant à de nombreuses années, Pierre Herrero a convié samedi 18 mars à l'Arcature les Pénivauzois installés dans notre commune dans le courant de l'année 2016. L'occasion pour le maire de dresser un portrait synthétique de Vaux-le-Pénil, de son actualité et de ses perspectives d'avenir, avant de répondre avec ses collègues élus aux questions de ces nouveaux habitants. Afin que leur information soit complète, ces derniers ont également reçu en cadeau le livre "À la découverte de Vaux-le-Pénil", fruit de nombreuses années de recherche menées par notre historien local Bernard Caron. À son tour, *Reflets* leur souhaite la bienvenue en espérant les compter parmi ses fidèles lectrices et lecteurs.



Médailles d'honneur du travail

Sympathique cérémonie que celle qui s'est déroulée samedi 25 février à la Maison des Associations. Il s'agissait pour le maire de Vaux-le-Pénil Pierre Herrero et les élus municipaux de remettre à plusieurs Pénivauzoises et Pénivauzois la médaille d'honneur du travail au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2017.

Argent (20 ans) : Wilmar Angulo Pina, Florence Farigouille, Éric Farigouille, Claude Joubioux, Patrice Letizia, Catherine Nicole. **Vermeil (30 ans) :** Thierry Champenois, Henri Chrismousse, Catherine Gibert, Marc Labonne, Jean-Luc Lepage, Philippe Pelletrau, Francis Pournin. **Or (35 ans) :** Sylvie Coupe, Isabelle Da Costa, Egidio Dragonne, Marc Leuzinger, Josselyne Marolle, Sylvie Petrisot, Catherine Pournin, Sylvie Romeo, Isabelle Zamora. **Grand Or (40 ans) :** Chantal Broussas, Jean Pierre Canet, Christian Daude.



France Inter au Repair Café de l'Arcature

L'association Repair Café Sénart Melun intervient désormais régulièrement à l'Arcature où ses bénévoles proposent de réparer les objets de la vie courante plutôt que les jeter. L'idée séduit de plus en plus de Pénivauzois et intéresse également les médias, à l'exemple de France Inter qui a dépêché sur place samedi 12 mars son chroniqueur Antoine Ly. Son reportage, diffusé le 16 mars dans l'émission "Grand bien vous fasse" consacrée à l'obsolescence programmée, est à retrouver sur le site de France Inter <https://www.franceinter.fr/emissions/grand-bien-vous-fasse/grand-bien-vous-fasse-16-mars-2017>.

Le prochain Repair Café aura lieu à l'Arcature samedi 17 juin. Le service intergénération lance à cette occasion un appel aux bricoleurs amateurs qui souhaitent partager leur savoir-faire. Renseignements au 01 64 71 51 46 et Intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr



55^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Dimanche 19 mars, la Ville de Vaux-le-Pénil a commémoré le 55^e anniversaire du cessez-le-feu survenu en Algérie en 1962. Rémi Gillet, président du comité local de la FNACA et Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, ont tour à tour délivré des messages porteurs de réconciliation et d'espoir, en présence de Nathalie Beaulnes-Sereni, conseillère départementale, des représentants des associations patriotiques, de nombreux élus et responsables associatifs. À l'occasion du vin d'honneur organisé en mairie, Joseph Cubera et Gérard Ortiz-Ferrer ont reçu des mains du maire la Croix du Combattant.



Ils ont couru pour les jeunes diabétiques

Belle initiative des élèves de terminale ST2S du lycée Simone Signoret qui ont organisé courant février une course solidaire au profit de l'Aide aux Jeunes Diabétiques (AJD). En amont de cette manifestation, un important travail de sensibilisation - rencontres, exposition, questionnaires... - aux dangers du diabète a été effectué depuis la rentrée de septembre au sein de l'établissement.



Journée commerce, terroir et tradition avec le Comité des Fêtes

En dépit d'une météo quelque peu maussade, la journée commerce, terroir et tradition organisée dimanche 19 mars à la Ferme des Jeux par le Comité des Fêtes a attiré un public nombreux. Aux côtés des stands tenus par des producteurs locaux, les animations proposées - défilé de voitures anciennes, danses traditionnelles du Gâtinais, confrérie des chevaliers du Brie... - ont été particulièrement appréciées. Bravo une nouvelle fois aux bénévoles du Comité des Fêtes pour leur énergie et leur implication au service de l'animation de Vaux-le-Pénil.

Un budget responsable dans un contexte toujours contraint

Adopté le 23 mars, le budget 2017 de la Ville de Vaux-le-Pénil est marqué par une stabilité des impôts communaux, un effort important porté sur la réfection de la voirie, la rénovation de bâtiments communaux et le lancement du plan école numérique.

À l'issue de la présentation par Anselme Malmassari, premier adjoint au maire chargé des finances et du personnel communal, des différents documents afférents au budget, Pierre Herrero a souligné « l'environnement de plus en plus difficile » dans lequel évoluent les collectivités territoriales, confrontées depuis plusieurs années à une hausse de leurs charges et à une baisse de leurs recettes. Pour autant, le maire de Vaux-le-Pénil voit dans ce budget 2017, certes contraint, l'illustration de la volonté de la majorité municipale de respecter les engagements pris devant les Pénivauxois. « Qu'il s'agisse de la priorité que nous avons donnée à l'école, de la requalification des espaces et des bâtiments communaux, de la préservation de notre cadre de vie ou encore de la défense du service public, nous sommes fidèles à ces engagements » a notamment déclaré le premier magistrat.

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux. La majorité municipale a décidé de maintenir les taux d'imposition communaux à leur niveau de 2016, soit 13,44 % pour la taxe d'habitation, 20,65 % pour le foncier bâti et 55,23 % pour le foncier non bâti. Des taux qui restent parmi les plus bas pratiqués en Seine-et-Marne pour les villes de plus de 10 000 habitants.

Un emprunt de 500 000 €. Après deux années consécutives sans emprunt, la Ville contractera un prêt de 500 000 € qui sera exclusivement consacré aux travaux de voirie. Rappelons que l'encours de dette - la somme totale des emprunts - est passé de 14 millions d'euros en 2011 à 10 millions en 2016, soit un désendettement de près de 30 % en 6 ans. En dépit de cet emprunt, le désendettement de la commune se poursuit puisque le remboursement annuel (1 million d'€) est supérieur à l'emprunt contracté.

Baisse des effectifs, stabilité de la masse salariale. Agents titulaires et non titulaires confondus, les effectifs du personnel communal ont légèrement baissé ces dernières années (- 5 postes entre 2014 et 2016). Malgré plusieurs augmentations décidées par le gouvernement (point d'indice, cotisations retraites), la masse salariale est stable (10,31 millions d'€ en 2016, 10,33 millions d'€ en 2017, soit une hausse de 0,2 %).

Un effort important en faveur de la voirie. Plusieurs chaussées particulièrement abimées seront rénovées en 2017, à l'exemple de la rue de la Flotte (150 000 €), de la rue du Clos Saint-Martin (200 000 €) ou encore du dernier tronçon de la rue des Trois Rodes (73 000 €) entre l'école Gaston Dumont et le rond-point de la Buissonnière. Un aménagement de sécurité sera par ailleurs créé rue des Rechèvres. 347 000 € seront consacrés à l'entretien de la voirie, à la peinture routière, aux travaux d'élargissement ou encore à l'entretien des espaces verts.



La rue de la Flotte sera rénovée cette année

Poursuite de la rénovation des bâtiments publics. Après les tennis et le sol du gymnase Ladoumègue en 2016, deux autres sites sportifs bénéficieront cette année du programme de rénovation engagé par la municipalité. Le remplacement de l'éclairage du gymnase Geissler (90 000 €) et la réhabilitation des vestiaires du stade de la Mare des Champs (95 000 €) sont ainsi inscrits au budget 2017. 35 000 € seront par ailleurs dédiés à la réfection de la toiture située à l'entrée de la Ferme des Jeux.

Mise en œuvre du plan école numérique. 85 000 € seront consacrés à la première phase d'équipement des écoles communales dans le cadre du plan école numérique, avec l'acquisition de trois classes mobiles. *Reflets* reviendra dans sa prochaine édition sur cette initiative menée en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Lancement du marché à performance énergétique pour l'éclairage public. Prévu pour s'étaler sur 12 années, le marché à performance énergétique lancé en 2017 vise au remplacement de la majorité des mâts, points d'éclairage et feux tricolores de la commune. Avec à la clé une réduction d'au moins 35 % de la consommation électrique, et donc de la facture de la commune dans ce domaine.

Renouvellement du matériel des services techniques. Une enveloppe de 100 000 € est allouée cette année au renouvellement de matériels indispensables au bon fonctionnement des services techniques communaux (remplacement des deux saleuses, achat d'un nettoyeur pour les deux pelouses synthétiques des terrains de football, outillage...).

Le chiffre 2,4

C'est en millions d'euros depuis 2013 la perte cumulée de recettes liée à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat à la Ville de Vaux-le-Pénil.

Rebouchage de nids de poule

Maltraitées par le gel, le sel et le redoux rapide, plusieurs chaussées pénivauxoises se sont dégradées au fil des dernières semaines. C'est pourquoi la municipalité a engagé courant mars une opération de rebouchage des nids de poule en faisant appel à un robeur projeteur, nouveau procédé qui permet de traiter ce type de désordres dans des délais courts. Plusieurs rues - Clos Saint Martin, Mare à Quénette, Terres Blanches, Boulet, Siraudin, Libération, Moustier, route de Montereau... - ont ainsi été concernées. D'autres interventions pourront intervenir dans l'année.



Nouveaux horaires à la ludothèque



Afin de continuer d'offrir à ses adhérents un service, une écoute et des conseils de qualité, la ludothèque de l'Arcature modifie, à compter du 18 avril, ses horaires et son mode de fonctionnement.

Désormais, la ludothèque sera ouverte au public :

- Pour le jeu sur place avec emprunt et conseils de jeux : le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 15h00 à 17h30, le vendredi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h30. Le mercredi de 10h00 à 12h30 est désormais réservé aux enfants de 0 à 3 ans.
- Pour l'emprunt et les conseils de jeux uniquement : le mercredi de 14h00 à 15h00 et de 17h30 à 18h00.
- Les autres tranches horaires sont dédiées à l'accueil de groupes (crèche collective, classes, assistantes maternelles indépendantes...).

Renseignements au 01 64 71 51 63 et ludotheque@mairie-vaux-le-penil.fr

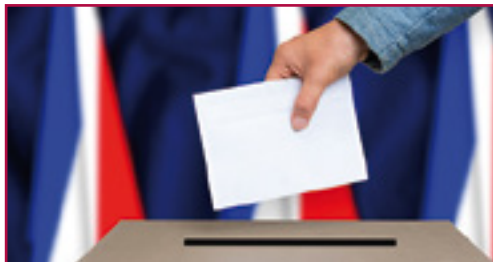


L'ARCATURE

Élection présidentielle

les dimanches 23 avril et 7 mai 2017

Pour tout savoir sur l'organisation des deux tours de scrutin à Vaux-le-Pénil.



tenu des délais de traitement et d'acheminement de la procuration, établissez là au plus vite afin qu'elle parvienne en mairie avant la date du scrutin. Le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps. Le formulaire peut être téléchargé sur le site de la Ville www.mairie-vaux-le-penil.fr/À_votre_service/État_civil_élections_cimetiére.

► **Attention : changement de lieu de vote pour le bureau n°4.** Les électeurs du bureau de vote n°4 (auparavant situé à l'école Gaston Dumont) sont invités à se déplacer à la Buissonnière comme les électeurs du bureau de vote n°6. Les deux bureaux de vote seront distincts et une signalétique adaptée sera mise en place.

► **Comment se déroule le dépouillement ?** Il est public et effectué par des scrutateurs, en l'occurrence des électeurs qui se portent volontaires le jour du vote auprès du secrétaire du bureau. Si voter est un acte citoyen, le dépouillement et le décompte des bulletins le sont tout autant. N'hésitez pas à y participer ! Faites-vous connaître auprès de la secrétaire du bureau de vote le jour du scrutin.

► **Personnes à mobilité réduite.** Celles-ci - ou les personnes qui les accompagnent - peuvent, le temps de participer au processus électoral, garer leur véhicule près de l'entrée des bureaux de vote, y compris devant l'école Beuve et Gantier.

► **Proclamation des résultats.** Les résultats du scrutin sont proclamés par Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, au bureau de vote Beuve et Gantier qui centralise l'ensemble des résultats des différents bureaux. Ils seront publiés dans la soirée sur le site Internet de la Ville - www.mairie-vaux-le-penil.fr - et sur l'application VLP pour smartphones.

Changement de formule pour le voyage municipal des retraités



Depuis près de 40 ans, la Ville de Vaux-le-Pénil organise chaque année au mois de juin une journée découverte destinée aux personnes âgées de 70 ans et plus. Une initiative appréciée mais qui trouve aujourd'hui ses limites, ainsi que le constate Colette Llech, adjointe au maire en charge des solidarités, de l'accessibilité et des commémorations. « Il est devenu au fil du temps de plus en plus difficile de trouver des destinations susceptibles d'accueillir un groupe de quelque 150 personnes, notamment en termes de restauration le midi. Nous nous sommes également aperçus que de plus en plus de personnes âgées renonçaient au voyage en raison de la fatigue qu'il engendre, de leurs difficultés à se déplacer ou bien encore parce que personne ne peut s'occuper de leur animal de compagnie. D'autres venaient avec nous, effectuaient la visite du matin, participaient au déjeuner, mais préféraient rester dans le bus l'après-midi en attendant le retour sur Vaux » souligne l'élue.

Un après-midi dansant de qualité le 22 juin

Afin de s'adresser au plus grand nombre et éviter que l'âge, le handicap ou la distance soient des facteurs d'exclusion, la municipalité a donc décidé de remplacer le voyage par un après-midi dansant de qualité avec goûter organisé **jeudi 22 juin à partir de 14h00 à la Buissonnière.** « Nous savons que ces moments de détente, d'échanges et de danses sont particulièrement appréciés par nos aînés. Par ailleurs, pour celles et ceux qui regretteraient la disparition du voyage municipal, plusieurs associations pénivauvoises proposent régulièrement des sorties et de courts séjours à des tarifs très abordables. La variété de l'offre d'activités est à même de satisfaire tout le monde dans notre commune » poursuit Colette Llech. Cette après-midi récréative sera animée par l'humoriste Amaury Gonzague, pensionnaire du théâtre parisien des 2 Ânes, et l'orchestre de Jacky Bouleaux.

Ouverture des inscriptions jeudi 4 mai à partir de 9h00 à l'Arcature et jusqu'au vendredi 2 juin. Merci de préciser lors de votre inscription si vous souhaitez bénéficier d'un transport collectif pour vous rendre à la Buissonnière.

Renseignements au 01 64 71 51 19.

Déchets verts : reprise de la collecte le 4 avril

Opérée par le SMITOM Lombric, la collecte des déchets verts reprend le 4 avril dans notre commune. Selon les secteurs, il convient de sortir le bac au couvercle marron soit le lundi soir, soit le mardi soir. Si vous ne connaissez pas le secteur auquel est rattachée votre rue, il vous suffit de vous rendre sur le site www.lombric.com, rubrique "Trier, collecter / Jours de collecte". La collecte s'étendra jusqu'au 15 décembre.

Pour rappel, sont ramassés les déchets issus de la tonte des pelouses, les feuilles, les déchets issus de la taille des haies et arbustes - les branches ne doivent pas dépasser 1 mètre de long et un diamètre de 5-6 centimètres -, les produits d'élagage des arbres et les déchets floraux. Ne sont pas acceptés la terre, les cailloux, le fumier, les pots de fleurs, les sacs plastiques ou encore le fil de fer (qui entoure parfois les fagots).



Les donneurs de sang recherchent des bénévoles



L'Association des Donneurs de Sang de Vaux-le-Pénil / Livry et environs lance un appel aux bénévoles, qu'ils soient simples donneurs ou participent plus avant à la vie de l'association. « Les besoins en sang sont de plus en plus importants et donner son sang est un geste qui sauve quotidiennement des vies, la vôtre demain peut-être » souligne Jean-Louis Fichot, président de l'association. Si vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation des 4 à 5 collectes organisées chaque année - elles ont permis de recueillir 349 dons en 2016 - n'hésitez pas à contacter Jean-Louis Fichot. « En unissant vos efforts à ceux de l'équipe actuelle, vous contribuerez dans une ambiance chaleureuse à cette œuvre on ne peut plus utile. Jeunes ou moins jeunes, vous êtes tous les bienvenus ».

Renseignements au 06 85 87 94 52.

En bref

Inspection des lignes électriques. Si vous êtes intrigués ces jours-ci par la présence stationnaire d'un hélicoptère au-dessus des lignes électriques, sachez qu'il s'agit du contrôle annuel effectué par Enedis afin de déceler d'éventuelles anomalies et prévenir de potentielles pannes. Plus de 1 000 kilomètres de lignes seront ainsi survolées cette année en Seine-et-Marne.

Massages ayurvédiques. Amandine Thomas vient de s'installer au cabinet situé au 12 de la rue des Ormessons. Elle y pratique le massage ayurvédique, technique pratiquée en Inde depuis des millénaires. Elle reçoit le vendredi sur rendez-vous et se déplace à domicile les autres jours de la semaine. Elle précise que ces massages ne sont en aucun cas des actes médicaux qui remplaceraient les prescriptions d'un professionnel de santé, et qu'ils ne présentent aucun caractère sexuel ou érotique. Contact au 06 30 01 12 79.

Bricolage et jardinage : rappel des règles. Le printemps revient et avec lui les agréables activités liées au jardinage et au bricolage. Mais afin qu'elles ne deviennent pas sources de conflit avec le voisinage, il convient de respecter quelques règles simples édictées par l'arrêté municipal 3 août 1998 qui précise : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses, scies (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrés de 08h00 à 20h00

- Les samedis de 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h30

- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. »

Par ailleurs, le brûlage à l'air libre des végétaux - comme celui des ordures ménagères et de tout autre déchet polluant - est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Académie de karaté : transmission de valeurs

Morale, travail, humilité... à l'instar des autres arts martiaux, le karaté est une discipline sportive complète aux valeurs fortes. L'Académie de Vaux-le-Pénil les transmet depuis presque 40 ans !



Les cours en direction des plus jeunes rencontrent un fort succès



C'est "l'échéance" qu'attendent depuis des décennies tous les karatékas et les passionnés de cet art martial. En 2020 à Tokyo, dans son pays d'origine, le karaté va devenir sport olympique ! « C'est une reconnaissance pour notre sport en plein développement. Nous aurons une belle visibilité » se réjouit Jérôme Delaveau, professeur à l'Académie de Karaté de Vaux-le-Pénil, 6^{ème} DAN et diplômé du Brevet d'État 2^{ème} degré. Heureusement, le club, fondé en 1978, n'a pas attendu cette nouvelle réjouissante pour se structurer et former plusieurs générations de karatékas.

L'Académie compte actuellement 80 adhérents, adultes, ados et enfants, dont 20 jeunes pousses de 4 à 5 ans séduits par le "Baby's Cours" lancé en septembre dernier. « Cela fonctionne très bien. C'était une demande de parents qui ne trouvaient pas ou très peu de

disciplines sportives pour ce créneau d'âge, à des horaires convenables, comme c'est le cas ici chaque samedi après-midi » lance le professeur.

Discipline, respect de soi et des autres

Assurés par trois professeurs diplômés, les cours adultes, ados et enfants ont lieu les mercredis et vendredis. « La qualification des enseignants est primordiale pour un bon enseignement. Nous avons tous été formés au club au gré d'années de travail et d'investissement » précise Jérôme Delaveau.

Si, en matière de compétition, l'Académie a performé dans les années 90 avec plusieurs karatékas sacrés sur le plan national, dont certains ont garni les rangs de l'équipe de France, elle se concentre principalement aujourd'hui sur la transmission de l'art martial.

« Ce sport complet attire les jeunes car il permet de développer coordination et aptitudes physiques. Et surtout, il véhicule des valeurs morales importantes que l'on recherche dans notre société actuelle comme la discipline, le respect de soi et des autres, l'effort... Les adultes viennent acquérir, pour certains, quelques techniques de défense et, pour beaucoup, de la confiance et la maîtrise de soi. Le karaté a beaucoup évolué ces 15 dernières années dans l'esprit de chacun : le sport de contact a laissé place à un sport de dépassement de soi ».

Stages techniques et compétitions internationales

Au-delà des passages de grades fédéraux pour les ceintures noires et des passages de ceintures de couleurs au club, l'Académie organise des stages de perfectionnement ainsi que des sorties pour assister à des compétitions internationales qui permettent aux adhérents d'appréhender les techniques des athlètes de haut niveau. « Il faut savoir que la France est la première nation européenne en nombre de trophées sur les compétitions internationales ! D'ailleurs, la Seine-et-Marne fournit un bon contingent de karatékas aux équipes nationales » conclut Jérôme Delaveau. Ambitionnons que dans le futur, certains d'entre eux soient de nouveau issus de l'Académie pénivauxoise.

Infos horaires & inscriptions : <http://www.karatevauxlepenil.org> / clubvlp@karatevauxlepenil.org

Graines de championnes

Issues de l'USV Basket, les minimes de l'association sportive du collège La Mare aux Champs réalisent un superbe parcours cette année. Championnes départementales voici quelques semaines, elles ont accédé au championnat d'Académie dont elles ont disputé le 22 mars la finale. Avec une victoire et une défaite, elles montent sur la deuxième marche du podium et sont sacrées vice-championnes de l'Académie. Toutes nos félicitations !

Sur la photo : Accroupies, de gauche à droite : Axelle Simonnot, Solenn Allouis, Laure Paysley / Debout, de gauche à droite : Manel M'hamdi, Assia Zouag, Lisa Paulard.



Les Enfants Protégés présentent "Duos de Mômes"

Rendez-vous le samedi 29 avril à 20h30 à la Buissonnière pour leur nouveau spectacle.



Pour la 13^{ème} année consécutive, l'association *Les Enfants Protégés* montera sur scène samedi 29 avril à la Buissonnière afin d'y présenter son nouveau spectacle "Duos de Mômes". Dans un décor de hall de gare,

propice aux rencontres et aux échanges, la troupe âgée de 6 à 17 ans interprétera les tubes de Kenji Girac, Frero Delavega, Maître Gims, Soprano, Vanessa Paradis, Renaud, Garou ou encore Pascal Obispo. La seconde partie de soirée sera animée par le groupe pop-rock seine et marnais Show Patate. Rappelons que *Les Enfants Protégés* se produisent très régulièrement au profit de nombreux établissements et associations qui accueillent des enfants malades ou en situation de handicap. Les fonds qu'ils récoltent permettent notamment l'acquisition de matériel.

Sur place, boissons, petite restauration et tombola. Entrée : 8 € pour les adultes, 5 € pour les moins de 14 ans, gratuit pour les moins de 5 ans.

Renseignements au 06 89 46 19 27
et www.enfants-protectes.fr

C(h)aracteres, objectif BAC

En résidence à Vaux-le-Pénil, la compagnie C(h)aracteres mène de front un important travail de création - *Les Carnets de sous-sol, Lorenzaccio, Petit éloge de la nuit...* - la présentation de cycles de conférences animées par Gérard Garutti, et un travail plus discret mais tout aussi important avec les établissements scolaires de la commune et de l'agglomération melunaise. Depuis octobre dernier, la dramaturge et comédienne Zelda Bourquin a ainsi formé les 30 élèves d'une classe de 1^{ère} ES/L du lycée Léonard de Vinci de Melun à la prise de parole en vue de leur présentation à l'oral au baccalauréat de l'épreuve TPE (Travaux Personnels Encadrés). Et mardi 21 février au Petit Théâtre de la Ferme des Jeux, ce n'est pas face à leurs professeurs qu'ils ont passé leur oral blanc, mais devant des jurys spécialement constitués par 20 élèves en 3^{ème} année de préparation au diplôme de comptabilité et gestion. Analyse de l'élocution, du volume de la voix, du regard et de la posture : un véritable tour de chauffe grandeur nature avant l'épreuve prévue pour se dérouler ce mois-ci.



Les Pieds Tanqués, identité et vivre ensemble

Judi 20 avril à 20h30 à la Ferme des Jeux.



Quatre joueurs sont en scène dans cette partie de pétanque de tous les dangers : un rapatrié d'Algérie, un Français de l'immigration algérienne, un Provençal "de souche" et un Parisien fraîchement arrivé en Provence. Au fil du jeu, on apprendra peu à peu qu'ils ont tous une blessure secrète, un lien filial et intime avec la guerre d'Algérie. Ils s'opposeront, se liguieront, livreront leur vérité... Ils auront cependant à cœur de finir cette partie, sur ce terrain qui les rassemble et les unit. Assis sur un banc, un musicien, simple observateur ou ange bienveillant, ses chansons seront des bouffées d'air frais pour que chacun reprenne son souffle.

Une pièce dans laquelle la gravité des propos n'exclut pas l'humour. Une comédie dramatique sur l'identité et le vivre ensemble.

Tarifs : 16, 13, 10 et 6 €.

Texte et Mise en scène : Philippe Chuyen.

Musique : Jean-Louis Todisco.

Avec : Sofiane Belmouden, Philippe Chuyen, Gérard Dubouche, Thierry Paul, Jean-Louis Todisco.

Renseignements et réservations au 01 64 71 91 28 et lafermedesjeux@mairie-vaux-le-penil.fr

+++ La presse en parle

- « *Un propos indispensable qui donne à réfléchir, servi par des acteurs talentueux et confondants de vérité. Un texte intelligent et cousu main pour nos joueurs. Il y avait la partie de carte de Pagnol, il y aura à présent la partie de boules des Pieds Tanqués.* » - La Provence.
- « *Si certains y découvrent, avec des dialogues truculents, la mémoire de cette période, ceux qui l'ont connue la retrouvent avec beaucoup d'émotions.* » - Vaucluse Matin.
- « *Deux bancs, sous le soleil, et un rayonnement puissant pour ce spectacle à l'ardente sincérité. Au travers d'un jeu de pétanque, c'est la guerre d'Algérie qui, au grand jour, est posée comme fondatrice de nos identités respectives. A voir et revoir sans modération !* » - La Boîte à Culture.

Le théâtre en fête les 25 et 26 juin

Une initiative de l'association de la Ferme des Jeux. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.



Alain Weytens et Laurent Fouchy

Ses premiers pas sur les planches, Alain Weytens les a vécus à l'occasion de la création de *Lorenzaccio* par la compagnie C(h)aracteres en 2015. « *Gérald Garutti avait souhaité que des comédiens amateurs de la région intègrent la distribution. Ça a été pour moi une expérience formidable. Le théâtre m'a beaucoup apporté ces deux dernières années, et j'ai eu l'envie de créer un événement afin de partager ce plaisir de jouer, d'interpréter des textes, d'échanger avec d'autres passionnés. Bref, de faire connaître et aimer le théâtre. J'en ai parlé à quelques amis qui ont été enthousiastes* » explique-t-il. L'idée est soumise à Laurent Fouchy, président de l'association de la Ferme des Jeux, à laquelle appartient par ailleurs Alain Weytens. « *Nous avons été séduits par l'originalité de cette proposition qui offre au public la possibilité de participer concrètement à l'événement. C'est en outre un bon complément à la programmation*

culturelle de la Ferme des Jeux » souligne Laurent Fouchy. Un groupe de réflexion se crée et, de fil en aiguille, le concept d'un week-end consacré au théâtre prend forme.

Le théâtre sous différentes formes

« *Nous avons arrêté les dates des 25 et 26 juin. Le théâtre sera à l'honneur à la Ferme des Jeux sous différentes formes, une conférence, des ateliers, des représentations. Nous proposons également aux personnes intéressées de venir lire, et pourquoi pas jouer, des textes, y compris ceux écrits par leurs soins* » poursuit Alain Weytens. L'initiative bénéficie du soutien de la municipalité et de plusieurs compagnies théâtrales, à l'exemple de C(h)aracteres, du Théâtre du Signe ou encore de la Compagnie du Géant noir. Reflets reviendra prochainement sur le programme complet de ces deux journées. En attendant, n'hésitez pas à contacter l'association de la Ferme des Jeux (assofermedesjeux@gmail.com) si vous souhaitez vous joindre à cette belle aventure en construction.

Conférences

Samedi 22 avril à 10h30 à l'Arcature. Professeur et auteur, Julien Guérin présentera, en partenariat avec l'Association de la Ferme des Jeux, la troisième et dernière conférence du cycle "Résister". Après Victor Hugo et Missak Manouchian, il abordera le destin exceptionnel de Nelson Mandela (1918-2013). Emprisonné durant 26 années, Mandela a personnifié la résistance et les espoirs de tout un peuple privé de ses droits et de sa liberté. La conférence sera suivie d'un apéritif - Entrée libre.

Judi 27 avril à 20h00 à la Ferme des Jeux. Directeur de la compagnie C(h)aracteres en résidence à Vaux-le-Pénil, Gérald Garutti livrera pour sa part la 7^e et ultime conférence du cycle "Les Héros de l'Absolu" consacrée aux héros providentiels, de Jeanne d'Arc à Ruy Blas et Jon Snow. Entrée 5 €, gratuit pour les lycéens, les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et membres de l'Association de la Ferme des Jeux.

La chasse aux œufs est ouverte !

Elle aura lieu le dimanche 16 avril de 10h00 à 12h00 à la Ferme des Jeux à l'initiative du Comité des Fêtes.

Organisée pour la première fois l'an passé dans le jardin de la Ferme des Jeux, la chasse aux œufs proposée par le Comité des Fêtes a rencontré un réel succès populaire. Et donné l'envie à ses promoteurs de reconduire l'initiative, en l'occurrence dimanche 16 avril de 10h00 à 12h00. Les enfants de 2 à 10 ans, leurs parents et grands-parents sont les bienvenus. Renseignements : 01 64 10 46 94 - **Entrée libre.**



Sorties Loisirs et Création : il reste des places

L'association Loisirs et Création organise trois sorties dans les prochaines semaines pour lesquelles il reste des places.

Enregistrement de l'émission *Les Grosses Têtes* dans les studios de RTL **judi 20 avril**. Enregistrement en matinée suivi d'un déjeuner. Participation : 39 € pour les adhérents et 44 € pour les non adhérents.

Visite guidée du musée Colette et du château de Guédelon **judi 18 mai** avec déjeuner. Participation : 75 €.

Visite de la chocolaterie Menier et du château de Champs-sur-Marne **samedi 3 juin** avec déjeuner. Participation : 60 € pour les adhérents et 65 € pour les non adhérents.

Renseignements auprès de M^{me} Crombez au 06 18 29 43 58 et loisirsetcreation@sfr.fr



Gens du voyage : nous progressons

Suite à deux décisions de justice, les gens du voyage installés sur les sites d'Atryos, face à la Maison des Associations, et de l'ancien site de la Poste acquis par le Syndicat des Transports d'Île-de-France, rue des Trois Tilleuls, ont quitté les lieux qu'ils occupaient depuis l'automne dernier. Notre mobilisation n'aura donc pas été vaine.

À l'heure où ces lignes sont écrites, trois sites font encore l'objet d'occupations illégales : une partie du parking de la Buissonnière (d'où ils devaient partir fin mars), l'ancienne concession Citroën route de Montereau et le site de l'ancienne entreprise Fermator dans le parc d'activités. Pour chacune de ces intrusions, des plaintes ont été déposées, et nous espérons que la réponse judiciaire - sans laquelle aucune intervention n'est possible - arrivera dans les meilleurs délais afin que cessent les troubles manifestes à l'ordre public liés à ces violations de l'espace public et de propriétés privées.

En concertation avec l'association des industriels du parc d'activités (AZIV), la Ville a alerté à plusieurs reprises le Préfet et le président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, compétente en matière d'accueil des gens du voyage, sur les nombreux problèmes - hygiène et sécurité en premier lieu, mais également entrave à l'activité économique - engendrés par l'afflux de dizaines de caravanes. Des recommandations ont par ailleurs été communiquées aux propriétaires de sites susceptibles d'être à leur tour investis afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour dissuader les tentatives d'intrusion.

La situation semble s'améliorer, mais la vigilance reste évidemment de mise. La question de la création d'une aire de grand passage à l'échelle de l'agglomération demeure pour sa part plus que jamais d'actualité. Si nous avons conscience qu'elle ne constituera pas une solution miracle, elle offrira une alternative aux occupations illégales et donnera le cas échéant à l'État les moyens de recourir plus rapidement à la force publique.

Comptez sur l'engagement sans faille des élus de la majorité municipale pour mener, en dépit des difficultés, ce dossier à son terme. Et merci, une nouvelle fois, à toutes celles et tous ceux qui ont signé notre pétition, laquelle a été très utile !

Martial Debove,
Conseiller municipal délégué à la sécurité publique
et à la circulation pour le groupe majoritaire
"Se rassembler pour Vaux-le-Pénil".

Toutes les promesses électorales ne doivent pas être tenues !!!

Alors que les Français étaient complètement abasourdis d'apprendre que 2 candidats à la Présidence de la République avaient de sérieux ennuis avec la justice (soupçons d'emplois fictifs), un 3^{ème} (soupçon de délit de favoritisme) a su créer le buzz en annonçant que, s'il était élu, il allait exonérer 80% des ménages français de la taxe d'habitation ! Bonne nouvelle ?

Sitôt connue, cette mesure a été accueillie par un tollé de protestations. C'est ainsi que le président de l'association des maires de France François Baroin (LR) et son vice-président André Laignel (PS) ont mis « *solennellement en garde contre toute mesure démagogique non financée et attentatoire aux libertés locales... il est légitime que chaque habitant contribue, en fonction de ses moyens aux charges de la commune ; c'est le fondement même de la démocratie qui est en jeu.* »

Cette mesure est démagogique, elle se veut un geste en faveur du pouvoir d'achat des classes populaires. Elle veut faire croire que tout le monde acquitte cette taxe or, aujourd'hui, plus de 42% des foyers fiscaux bénéficient de dégrèvements, d'exonération ou de plafonnement... ce qui correspond à 13 millions de foyers environ !

Cette mesure est dangereuse, car elle va priver les communes et les collectivités de 10 milliards soit 36% de l'ensemble de leurs ressources propres. Pour vivre, elles devront forcément trouver des compensations. Cela se traduira certainement par des services moindres et/ou des tarifs plus élevés (restauration scolaire, cinémas municipaux, bibliothèques...), crédits aux écoles en baisse, crèches en difficultés, réductions des subventions aux associations, voiries non entretenues... L'existence même de certains services publics locaux pourra même être remise en cause !

Cette mesure est électoraliste et ne nous leurre pas car au final, c'est toujours l'administré qui paiera et en subira les conséquences !

Alors parlons plutôt des salaires et pensions qui n'augmentent pas et du chômage qui ne recule pas. Réfléchissons et ne nous laissons pas aveugler par de fausses bonnes propositions de quelque candidat(e) que ce soit.

Patricia Rouchon, Jean-Louis Masson
"Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire"
Groupe de la majorité municipale
soutenu par le PCF- Front de Gauche

Libre administration des communes en danger !

La proposition d'Emmanuel Macron de supprimer la taxe d'habitation et que l'État compensera la perte des recettes pour les collectivités est dangereuse. STOP À LA DÉMAGOGIE.

Le passé démontre que **l'État ne compense jamais**. Et quand bien même celui-ci rembourserait à l'euro près, les conséquences négatives seraient de deux sortes.

D'une part, une PERTE D'AUTONOMIE DES COLLECTIVITÉS. D'autre part, c'est un prélèvement en plus, transférer la charge de la taxe d'habitation au budget de l'État, ce sont encore les classes moyennes qui vont "TRINQUER" et une dette supplémentaire pour les générations futures.

C'est également remettre en cause le principe CONSTITUTIONNEL de la libre administration des collectivités territoriales.

"Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil".

État civil

Naissances

- ▶ Lison, Charlie, Rose RUBIO née le 14 février 2017
- ▶ Artur, Ethan, Lilian, Lulu MICHON né le 20 février 2017
- ▶ Alice, Clémentine LEJEUNE née le 28 février 2017
- ▶ Maëlyne LE RAY GROMARD née le 6 mars 2017

Mariages

- ▶ Sibel BESKEN et Omer DELIKAYA mariés le 21 janvier 2017
- ▶ Sonia WATIN et Tony BOCHANT mariés le 25 février 2017

Décès

- ▶ M^{me} Brigitte, Marie-Ange LAMBERT, veuve MARTIN, décédée le 31 janvier 2017
- ▶ M. Gérard, Gilbert WALTER décédé le 8 mars 2017

Pierre Herrero, maire de Vaux-le-Pénil, reçoit les Pénivauxois le samedi en mairie sur rendez-vous.

Merci de contacter Martine Busato au 01 64 71 51 02 ou martine.busato@mairie-vaux-le-penil.fr

Vaux-le-Pénil vue du ciel : la vidéo

Huit visites virtuelles à 360° de notre commune ont été mises en ligne sur le site Internet de la Ville (www.mairie-vaux-le-penil.fr/visite_virtuelle/). Tournées à l'aide d'un drone par la société pénivauxoise Techni Flight, ces images ont fait l'objet d'un montage vidéo d'environ 5 minutes qui permet de survoler les principaux sites et quartiers de Vaux-le-Pénil. Cette vidéo est consultable elle aussi sur le site de la Ville à l'adresse suivante :

http://www.mairie-vaux-le-penil.fr/zoom-sur/vlp_video_aerienne.html



VLP NTIC ...VLP NTIC... VLP NTIC ...VLP NTIC... VLP NTIC ...

Tout Vaux-le-Pénil en un clic

Retrouvez les informations communales ou concernant vos démarches administratives sur www.mairie-vaux-le-penil.fr. Vous pouvez également visionner les vidéos des conseils municipaux ainsi que celles des manifestations et grandes réalisations municipales.



Vaux-le-Pénil sur votre smartphone ou votre tablette

Découvrir les dernières actualités municipales, être informé des travaux en ville ou des réunions publiques, etc., c'est possible grâce à l'application disponible ci-contre.

CINÉ-OPÉRA

Dimanche 2 avril à 13h30

Manon Lescaut

Cinéma de la Ferme des Jeux

Filmé au Théâtre Royal de Turin

Durée : 2h29 - Tarifs : 9 et 12 € - Renseignements : 01 64 71 91 28



CINÉ-CLUB

Lundi 3 avril à 20h00

Les chevaux de feu (VO)

Cinéma de la Ferme des Jeux

Drame / URSS / 1h30 / 1966

De Sergei Paradjanov. Avec Ivan Mikolaitchouck, Larissa Kadotchnikova...

Présenté par Lubomyr Hosejko, historien du cinéma ukrainien, dans le cadre de Pyssanka, Association France-Ukraine

L'amour de deux jeunes gens séparés par la haine que se vouent leurs famille et que seule la mort réunira. Renseignements : 01 64 71 91 28



ÉVÈNEMENT

Dimanche 16 avril de 10h00 à 12h00

Chasse aux œufs du Comité des Fêtes

La Ferme des Jeux (voir p.6)

Renseignements : 01 64 10 46 94



EXPOSITION

Du 18 au 21 avril

Le Mobil'Histoire77 : "Nous, les Seine-et-Marnais. Histoires d'une population en mouvement"

La Ferme des Jeux

Le Mobil'Histoire77 est un véhicule qui permet de bénéficier d'expositions itinérantes ayant pour point commun le patrimoine du Département. Depuis 1978, c'est l'outil éducatif des Archives départementales de Seine-et-Marne. Cette nouvelle exposition cherche à faire découvrir au public l'histoire des Seine-et-Marnais de la création du Département à nos jours. Renseignements : 01 64 71 91 20

Judi 20 avril de 10h00 à 12h00

"Un aidant c'est quelqu'un".

Ateliers d'écriture pour les aidants familiaux en partenariat avec le CLIC Rivage.

L'Arcature

Renseignements : 01 64 71 51 46

THÉÂTRE

Judi 20 avril à 20h30

Les Pieds Tanqués (voir p.6)

La Ferme des Jeux

Par le Artscénium Théâtre.

Texte et mise-en-scène : Philippe Chuyen

Avec Sofiane Belmouden, Philippe Chuyen, Gérard Dubouche, Thierry Paul et Jean-Louis Todisco. Renseignements : 01 64 71 91 28



Samedi 22 avril à 10h30

Café Histoire : "Nelson Mandela, symbole de la résistance au racisme"

L'Arcature

Proposé par Julien Guérin, professeur d'histoire géographie et auteur

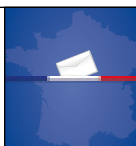
En partenariat avec l'Association de la Ferme des Jeux

Renseignements : 01 64 71 51 46

ÉVÈNEMENT

Dimanche 23 avril de 8h00 à 19h00

Premier tour de l'élection présidentielle (voir p.4)



CINÉ-CLUB

Lundi 24 avril à 20h30

Marius

Cinéma de la Ferme des Jeux

Comédie dramatique / France / 2h07 / 1931

D'Alexandre Korda, Marcel Pagnol. Avec Pierre Fresnay, Raimu, Fernand Charpin...

Marseille - Le bar de la Marine - Marius est un jeune homme que la mer exalte. Il aime son père César, bourru et bonhomme, il aime aussi la petite Fanny qui vend des coquillages devant le bar de César. Depuis son enfance, l'envie de courir le monde l'enflamme. Il lutte contre sa folie. Il ne veut pas abandonner son père qui en mourrait peut-être de chagrin, ni la petite Fanny qui ne pense qu'à lui. Et pourtant la mer est là... **Proposé par l'association de la Ferme des Jeux dans le cadre du cycle "La trilogie marseillaise"**. Renseignements : 01 64 71 91 28



Judi 27 avril à 20h00

Conseil municipal

Maison des Associations - Renseignements : 01 64 71 51 02

Judi 27 avril à 20h00

Conférence de Gérald Garutti : "Les Héros providentiels, de Jeanne d'Arc à Ruy Blas et Jon Snow" - Dans le cadre du cycle "Les Héros de l'Absolu"

La Ferme des Jeux

Entrée : 5 €, gratuit pour les lycéens, demandeurs d'emplois, bénéficiaires du RSA et membres de l'association de la Ferme des Jeux.

Renseignements au 01 64 71 91 20

Vendredi 28 avril de 10h30 à 11h30

Café jeunes parents : "Graines de jardiniers"

L'Arcature

Déclinaison ludique autour du potager.

Pour enfants de deux à trois ans accompagnés d'un parent, ou d'un(e) assistant(e) maternel(le). Renseignements : 01 64 71 51 46

Samedi 29 avril à 20h30

Spectacle musical des Enfants Protégés (voir p.5)

La Buissonnière

Tarifs : adultes 8€, moins de 14 ans 5€ et gratuit pour les moins de 5 ans

Renseignements : 01 64 10 46 94

Dimanche 30 avril à 11h00

Journée nationale du souvenir des déportés et martyrs de la Résistance

Rendez-vous devant la mairie - Renseignements : 01 64 10 46 94

DANSE

Judi 4 mai à 20h30

Rites (le retour)

La Ferme des jeux

Après la version en grande forme accueillie le 8 décembre dernier, le chorégraphe, Denis Plassard, revient à Vaux-le-Pénil. En effet, un Rites seine-et-marnais préparé par la Compagnie Propos avec des amateurs du département sera présenté ce 4 mai. L'occasion de voir sur scène des non-danseurs du collège de la Mare aux Champs et du lycée Simone Signoret, notamment. **Entrée libre sur réservation au 01 64 71 91 28.**



Samedi 6 mai de 10h00 à 11h30

Café des aidants : "Communiquer sans mots"

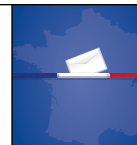
L'Arcature

Animé par une psychologue clinicienne - Renseignements : 01 64 71 51 46

ÉVÈNEMENT

Dimanche 7 mai de 8h00 à 19h00

Second tour de l'élection présidentielle (voir p.4)



Lundi 8 mai à 11h00

72^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945

Rassemblement à la Maison des Associations - Renseignements : 01 64 10 46 94

Reflots
Le magazine de la Ville de Vaux-le-Pénil - Avril 2017



Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 / www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Pierre Herrero

/ **Rédacteur en chef :** Fabrice Boulard / **Comité de rédaction :** Sylvie Demasse, Yann Linard, Arnaud Michel et Fabrice Boulard / **Conception, maquette :** Aurélie Robin / **Impression :** Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97. ©Photos : service communication, Lionel Antoni, Bernard Hup, Fotolia.com, Andriano CZ, Céleste Clochard, Kasto, Sergign, Artenauta, Artscénium Théâtre, Philippe Rappeneau DR. Ce magazine est imprimé en 4 900 exemplaires sur papier recyclé.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr